

Compte rendu de réunion de la commission voirie du 28 septembre 2011

Membres présents : Michel BIGUIER, Jean-Claude GAUTHIER, Marie-Pierre VIANDIER, Anthony CHEVAIS, Hervé FOURNIER, Yvette GATIEN, Jean-Pierre MOREAU.

Membres absents excusés : Jean-Claude HUE BUCHERON.

Membres absents : Jacques MARCHAL, Michel ROGER.

Secrétaire : Jean-Claude GAUTHIER.

Ordre du jour :

Projet des investissements voirie 2012 en salle, suivi d'une visite des routes,
Questions diverses.

Projet des investissements voirie 2012

Programme de 2009

De notre programme prévu fin 2009, restent à ce jour les investissements suivants :

- Rue du 11 novembre 160 m du stop de le Départementale à rue Sérouard, y compris la surface de l'intersection,
- Réfection de la rive droite de l'impasse Cocagne,
- Rue du Puits 190 m de reprofilage après captage d'eau,
- VC 402, route de Bracueil à limite Vendôme mitoyenne avec Naveil 1 370 m.

Nouveaux projets

Après discussion et visite, s'ajoutent deux nouveaux projets :

- 5 purges et remises en état rue des Roses,
- Opportunité de bitumer le nouveau redressement de Puteau (380 m),
- Discussion autour d'un marquage possible du carrefour rue de la Garenne et rue des Masnières (voir avec Dominique VERHELST de la DDT).

Questions diverses

Devis en cours suite à la visite d'Eurovia, le vendredi 30 septembre, pour :

- Gravillonner le carrefour et les 160 m de la rue du 11 novembre (propriété de Villerable),
- Travaux partiels de la rue des Roses et de l'impasse Cocagne,
- Drainage et reprofilage de la rue du Puits,
- Redressement de Puteau 1 520 m² à bitumer. Suite au décaissement d'environ 45 cm de profondeur sur 5 m de largeur pour la structure, empierrement en calcaire.

Anthony a demandé de chiffrer 2 options, soit un fond de forme traditionnel ou un traitement de sol (je n'ai pas la réponse précise à ce jour mais la deuxième option semblerait moins pertinente). Ces travaux faits dans le cadre des travaux connexes du remembrement sont financés à 60% par le Conseil Général, et 40% à notre charge représentent un investissement de 12 000€ pour la commune. L'option de bitumer 4 m de large de chaussée, avec une épaisseur de 10 cm de grave bitume 0/14 plus 5 cm d'enrobé BBSG, s'élève à environ 25 € du m², soit $1\,520 * 25 = 38\,000$ €.

Il faut aussi prévoir le déplacement d'un poteau électrique et d'un poteau téléphonique, de même que des travaux de clôture et portail de Madame OURY.

- En remarque, la route des Epinettes (200 m) mérite aussi un regravillonnage.

Tous ces travaux sont en cours de chiffrage ; je n'ai pas demandé de devis pour la VC402. J'ai aussi demandé l'aménagement des accotements boulevard d'Orgie.

Pour information, BSTP devait gravillonner les bandes de roulement de la route de la Borde le vendredi 7 octobre ; (opération CVR et commune de Villerable). Suite à une panne de machine, l'opération est reportée dès réparation ; je vous tiens au courant.

Pas de date arrêtée pour la prochaine commission.